CALENDRIER 2024

COLLECTES EN PORTE-À-PORTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Antoing

Wallonie picarde

ipalle

Ensemble trions bien, recyclons mieux

Fostplus

Commune d'Antoing

Remarques importantes : les collectes en porte-à-porte commencent dès 6 h du matin. Prière de sortir les déchets la veille à partir de 18 h.
En cas de jour férié, consultez impérativement votre calendrier. Les collectes peuvent être annulées en cas d'intempéries.
Les collectes en porte-à-porte sont réservées aux déchets issus de l'activité normale des ménages.

PMC :
collecte toutes les 2 semaines

Papiers-Cartons :
collecte toutes les 4 semaines

Ordures ménagères :
Antoing, Bruyelle, Calonne, Fontenoy, Maubray et Péronnes : collecte le mercredi

Si la date de ramassage des sacs correspond à un jour férié, la collecte aura lieu le jour ouvrable suivant.

RAPPEL :
Poids du sac : 15 kg maximum.

- Sac communal réglementaire
- Pas de verre
- Pas d'objet tranchant
- Pas de sac éventré
- Pas de déchets électriques & électroniques } Recyparc
- Pas de déchets dangereux } Recyparc

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1L	Nouvel An	1J		1V		1L	Lundi de Pâques	1M	Fête du Travail	1S	
2M		2V		2S		2M		2J		2D	
3M		3S		3D		3M		3V	1	3L	
4J		4D		4L	2	4J		4S		4M	
5V		5L	2	5M		5V	1	5D		5M	1-2
6S		6M		6M		6S	2	6L		6J	
7D		7M		7J		7D		7M		7V	
8L	2	8J		8V	1	8L		8M	1-2	8S	
9M		9V	1	9S		9M		9J	Ascension	9D	
10M		10S		10D		10M	1-2	10V		10L	2
11J		11D		11L		11J		11S		11M	
12V	1	12L		12M		12V		12D		12M	
13S		13M		13M	1-2	13S		13L	2	13J	
14D		14M	1-2	14J		14D		14M		14V	1
15L		15J		15V		15L	2	15M		15S	
16M		16V		16S		16M		16J		16D	
17M	1-2	17S		17D		17M		17V	1	17L	
18J		18D		18L	2	18J		18S		18M	
19V		19L	2	19M		19V	1	19D	Pentecôte	19M	
20S		20M		20M		20S		20L	Lundi de Pentecôte	20J	
21D		21M		21J		21D		21M		21V	
22L	2	22J		22V	1	22L		22M		22S	
23M		23V	1	23S		23M		23J		23D	
24M		24S		24D		24M		24V		24L	2
25J		25D		25L		25J		25S		25M	
26V	1	26L		26M		26V		26D		26M	
27S		27M		27M		27S		27L	2	27J	
28D		28M		28J		28D		28M		28V	1
29L		29J		29V		29L	2	29M		29S	
30M				30S		30M		30J		30D	
31M				31D				31V	1		

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1L		1J		1D		1M		1V	Toussaint	1D	
2M		2V		2L	2	2M		2S	1	2L	
3M	1-2	3S		3M		3J		3D		3M	
4J		4D		4M		4V	1	4L		4M	
5V		5L	2	5J		5S		5M		5J	
6S		6M		6V	1	6D		6M		6V	
7D		7M		7S		7L		7J		7S	
8L	2	8J		8D		8M		8V		8D	
9M		9V	1	9L		9M		9S		9L	2
10M		10S		10M		10J		10D		10M	
11J		11D		11M		11V		11L	Armistice	11M	
12V	1	12L		12J		12S		12M		12J	
13S		13M		13V		13D		13M		13V	1
14D		14M		14S		14L	2	14J		14S	
15L		15J	Assomption	15D		15M		15V	1	15D	
16M		16V		16L	2	16M		16S	2	16L	
17M		17S		17M		17J		17D		17M	
18J		18D		18M		18V	1	18L		18M	1-2
19V		19L	2	19J		19S		19M		19J	
20S		20M		20V	1	20D		20M	1-2	20V	
21D	Fête Nationale	21M		21S		21L		21J		21S	
22L	2	22J		22D		22M		22V		22D	
23M		23V	1	23L		23M	1-2	23S		23L	2
24M		24S		24M		24J		24D		24M	
25J		25D		25M	1-2	25V		25L	2	25M	Noël
26V	1	26L		26J		26S		26M		26J	
27S		27M		27V		27D		27M		27V	1
28D		28M	1-2	28S		28L	2	28J		28S	
29L		29J		29D		29M		29V	1	29D	
30M		30V		30L	2	30M		30S		30L	
31M	1-2	31S				31J				31M	

PMC Papiers-Cartons

Zone 1 : Antoing, Calonne, Bruyelle
Zone 2 : Fontenoy, Maubray, Péronnes

Collecte dans les recyparcs :

Vélos :
20 avril (3ème samedi)

Jouets :
19 octobre (3ème samedi)

Grand Nettoyage de Printemps
les 21, 22, 23 et 24 mars 2024
Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur www.wallonieplusproprepropre.be

Triez vos **bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent** en un clin d'☺eil !

Verre incolore

Verre coloré

À déposer dans les bulles ou au recyparc

Remarques :

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Videz bien.
- Ni couvercle, ni bouchon.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !
- Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

ÉVITEZ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES

Verre résistant aux hautes températures (plats au four)

Opaline et cristal

Verre plat tel que les vitres et les miroirs

Porcelaine, céramique

Terre cuite

Ampoules

Triez vos **Papiers-Cartons** en un clin d'☺eil !

Collecte en porte-à-porte ou au recyparc

Remarques :

- Enlevez le film en plastique des publications.
- Mettez vos papiers et cartons dans des caisses en carton, bien fermées et de max. 15 kg.

ÉVITEZ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES

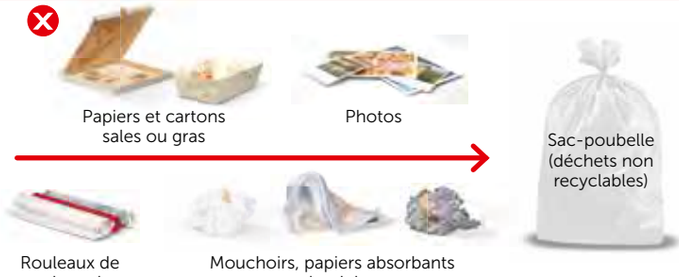

Papiers et cartons sales ou gras

Photos

Sac-poubelle (déchets non recyclables)

Rouleaux de papier peint

Mouchoirs, papiers absorbants et aluminium

Que signifie le logo Point Vert ? Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.

PMC, ce que vous pouvez trier.

LE TRI, C'EST PARTOUT. PAS QU'À LA MAISON !

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles

Flacons

Barquettes et raviers

Pots et tubes

Films

Capsules de boissons

Sacs et sachets

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Canettes et boîtes de conserve

Aérosols

Barquettes et raviers

Capsules de boissons

Couvercles, bouchons et capsules

Les règles pour un bon recyclage

- Égouttez et videz bien tous les emballages.
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.
- Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.
- Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.

CARTONS À BOISSONS

CE QUI EST INTERDIT DANS LES PMC

- Emballages avec bouchon de sécurité enfant
- Emballages avec l'un de ces pictogrammes
- Bonbonnes de gaz, batteries, piles et appareils électr(on)iques
- Emballages d'huile de moteur et lubrifiant, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone
- Emballages d'une contenance supérieure à 8 L
- La frigolite
- Emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, etc.
- Autres objets

ATTENTION !

N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Horaires et adresses de vos recyparcs

ADRESSES :		
ANTOING/BRUNEHAUT	Rue du Marais (Antoing)	T 069 44 16 25
PÉRUWELZ	Rue des Chauffours	T 069 77 09 30
RUMES	Rue de la Digue	T 069 64 73 02
TOURNAI II	Rue Jean-Baptiste Moens	T 069 84 64 09

HORAIRE :		
Lundi	Fermé	12 h 30 à 19 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Mercredi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Samedi	8 h 30 à 12 h	13 h à 19 h
Dimanche	8 h 30 à 12 h 30	Fermé

En novembre, décembre, janvier et février, les recyparcs ferment à 18 heures.

Merci de vous présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Jours de fermeture : 1er janvier, 2 janvier, 1er avril, 1er mai, 9 mai, 20 mai, 21 juillet, 15 août, 27 septembre, 1er novembre, 2 novembre, 11 novembre, 25 décembre et 26 décembre.

Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

pour tout connaître sur les collectes des déchets.

DISPONIBLE SUR Google Play — Télécharger dans l'App Store

Infos sur le tri et le recyclage : www.fostplus.be ou www.trionsmieux.be

OBLIGATOIRE À PARTIR DU 01/01/2024

Triez vos déchets organiques !

C'est simple grâce au compostage à domicile, compostage de quartier, l'apport aux PAV ou aux recyparcs

Points d'apport volontaire

Certaines communes disposent de points d'apport volontaire.

Pour connaître les emplacements des points d'apport volontaire et les déchets qui peuvent y être collectés, consultez **ipalle.be.**

Besoin d'un coup de pouce pour réduire vos déchets ? Surfez sur www.ipalle.be

RESSOURCES

Les Ressourceries Le Carré (www.recasbl.be) et La Poudrière (www.lapoudriere.org) proposent la vente de mobilier, objets, vêtements... en seconde main. Nos partenaires peuvent aussi se rendre gratuitement à votre domicile pour y reprendre vos meubles en bon état.

Pour des infos complémentaires sur les collectes sélectives des déchets :

contactez Ipalle au **069/88 40 70**

ou votre administration communale au **069 33 29 11**

ou encore, surfez sur **www.ipalle.be**

Rendez-vous sur **ipalle.be** pour télécharger le guide des recyparcs et pour vous inscrire à notre newsletter LE PRINCIPALLE.

E.R. : Dominique Siplet • Fost Plus asbl • Avenue des Olympiades 2 • 1140 Bruxelles • 2023 Imprimé sur papier recyclé • Ne pas jeter sur la voie publique